



ATTESTATION DE SUIVI DES AVANCÉES DANS NOTRE POLITIQUE ACCESSIBILITÉ

Par la présente, l'organisme **AFPI Eure Seine Estuaire** atteste être engagé dans une démarche de progrès continu de son accessibilité et avoir effectué, par l'intermédiaire de son groupe projet accessibilité AFPI EURE SEINE ESTUAIRE - LE HAVRE (SIEGE) en date du **21/11/2025** un auto-positionnement dont l'avancement se décompose de la manière suivante :

	DATE	AVANCEMENT
ORGANISER UNE ACCESSIBILITÉ POUR TOUS	17/11/2025	55 %
1 - Cadre et organisation d'une accessibilité pour tous	17/11/2025	78 %
2 - Mobilisation & Professionnalisation des collaborateurs	25/10/2025	50 %
3 - Dynamique de progrès continu	17/11/2025	35 %
4 - Accessibilité du bâti	12/11/2025	40 %
5 - Accessibilité numérique et pédagogique	17/11/2025	37 %
6 - Communication externe	17/11/2025	65 %
S'ADAPTER A CHACUN - PARCOURS DE L'APPRENANT	17/11/2025	58 %
7 - Identification des publics et repérage des situations de handicap	17/11/2025	90 %
8 - Définition concertée des besoins de l'apprenant	17/11/2025	55 %
9 - Mise en place & suivi des adaptations	17/11/2025	60 %
10 - Bilan du parcours	20/11/2025	45 %
11 - Suivi post-formation	26/10/2025	50 %